



Arrêté du Maire

2024-6-2

Objet : circulation et de stationnement « Carrière des écoles » et
parking salle des fêtes Route Nationale à FAUMONT
Fête des enfants du 29 juin 2024

Florence GEORGES, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et
suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police,
Considérant qu'il y a lieu, pour le bon déroulement de la fête des enfants le samedi 29 juin
2024, pour la sécurité des usagers des voies et places publiques, Route Nationale à FAUMONT,
de réglementer la circulation et le stationnement,
Vu la kermesse et le spectacle organisés le 29 juin 2024 par la municipalité et l'APE (association
des parents d'élèves),
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions pour éviter les accidents,
Considérant l'intérêt général,

ARRÊTE

Article 1er : La circulation et le stationnement seront interdits (sauf riverains) Route Nationale
: impasse du chemin rural dit "Carrière des écoles" et sur le parking de la salle des fêtes du
vendredi 28 juin 2024 à 12h00 au lundi 01er juillet 2024 à 12h00.

Article 02 : La circulation sera limitée à 30km/h du samedi 6 juillet à 18h30 au dimanche 7
juillet 2024 à 1h00, Route Nationale du n° 500 jusqu'à la Résidence Henri Lespagnol à
FAUMONT (59).

Article 03 : Les services techniques de la ville sont chargés de la pose du matériel de sécurité
et de la signalétique correspondante.

Article 04 : Les présentes dispositions seront applicables après la mise en place de la
signalisation réglementaire appropriée.

Article 05 : Mme le Maire de FAUMONT (59) et Mme la Lieutenante de la Brigade de
Gendarmerie de Orchies (59) sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

Article 06 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif
de Lille dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 07 : Le présent arrêté sera transmis pour information à :

- M. CAMUS Benoît, Président de l'APE de FAUMONT (59).
- Mme Mélanie VENDAMME coordinatrice enfance et jeunesse de FAUMONT (59).
- Mme Laure PIQUET, Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de ORCHIES (59).
- Les services techniques de FAUMONT (59).

Fait à Faumont, le 25 juin 2024

Mme le Maire,
Florence GEORGES

